

Deux gouvernements, un seul canton : la scission est totale.

MUR DE LA RASPILLE; ce 14 mars 1839, 46 députés siègent à Sion et 34 autres à Sierre. En clair, le canton compte soudainement deux gouvernements. Ce qui n'est pas simple.

En travers de la gorge, c'est ainsi que restent les votations du 30 janvier 1839. Celles-ci portent sur une révision de la Constitution, nettement moins favorable au pouvoir bourgeois qui a tiré ses marrons du feu de celle édictée en 1815. Le Haut-Valais, opposé en force à toutes réformes contre ses privilèges, pose 18 conditions pour le moindre changement. Ambiance pas des plus zen à la clé, vous imaginez...

De l'autre, les dizains occidentaux montrent les dents, exigent que le Haut se mette autour de la table des négociations. Ils réclament des élections au Grand Conseil sous le système proportionnel. Sur le terrain, cela signifie 1 député pour 1000 habitants.

Le torchon ne brûle pas, il est déjà calciné.

Où envoyer le courrier officiel ?

Dans une première votation – le 30 janvier – le Bas accepte la Constitution. Le Haut la rejette. Les circonstances des votes, décrites le 15 mars dans le Bulletin des séances du Grand Conseil – sont éloquentes. Parlant du Haut, le rapporteur rédige : « *Des enfants ont signé, et non seulement des habitants (sic) perpétuels mais des simples tolérés et autres privés de droits politiques* ». En résumé, des votations où des mineurs, des étrangers ou des délinquants s'y mettent, cela ne vaut pas tripette.

Le 14 janvier 1839, le Conseil d'Etat, fort Haut-Valaisan proteste devant ce souffle décoiffant, la diète est prorogée. Dans les faits, le 14 mars 1839, à Sierre, siègent 34 députés et le Conseil d'Etat. Le clan des conservateurs. Et, à Sion, 46 députés prennent les rennes de l'autre pouvoir, celui des réformateurs. Où envoyer le courrier destiné au gouvernement ? C'est Sion qui va l'emporter de façon épistolaire, puis politique, puis militaire.

Séparation refusée par Zürich

Le 11 juillet 1839, la Diète fédérale de Zurich, premier prototype du Conseil fédéral, pose les bases de secondes votations organisées en Valais le 3 août. A l'époque déjà, on refuse la perspective d'une séparation en deux demi-cantons. La fameuse nouvelle Constitution est approuvée par le Bas à 7605 voix contre 601. Le Haut boycotte une nouvelle fois et campe sur sa volonté de maintenir ses privilèges de 1815.

Guerre civile éclair

Le tout se règle par une guerre civile éclair, du 1^{er} au 6 avril 1840. En trois batailles – à Grimisuat, St-Léonard et Bramois – le Haut comprend qu'il n'aura pas l'avantage et demande la paix le 3 avril. Le 2 avril, après les premières pâtées, les Haut-Valaisans trouvent un bouc émissaire en la personne de Pierre de Courten, frère aîné de Maurice, chef des conservateurs, disparu, lui, dans la nature.

Ils tuent le pacifique Pierre, dans les escaliers du Château de la Cour (actuel Hôtel de Ville) à Sierre, une des demeures de la famille de Courten. Ensuite, histoire de se donner une bonne conscience démocratique, le 13 avril, les députés du Haut-Valais rentrent dans les rangs. Toujours depuis Sierre, ils reconnaissent la Constitution de 1839, la proportionnelle et le gouvernement de Sion. La réconciliation de tout un peuple, comme le clament les autorités de l'époque. C'est cela, oui...

POUR EN AVOIR BIEN PLUS

https://parlement.vs.ch/common/idata/parlement/vos/docs/2011/12/1839_03_Session_de_mars_1839.pdf

[Essai de monographie de Sierre, Tamini, 1930 – p.127.](#)

[Hôtel de Ville de Sierre, p.11.](#)

[Archives concernant le gouvernement du Haut-Valais à Sierre, côte : CH AEV, DI, 38.3](#)

[Arbre de la Liberté avec l'inscription : « Vaincre ou mourir pour la Constitution de 1839 » planté à Bagnes.](#)

ET MAINTENANT ?

En 2005, l'idée d'avoir deux demi-cantons est revenue par le biais d'une motion provocatrice, transformée en postulat, déposé par Gabriel Bender et Narcisse Crettenand. Ceci a donné lieu à bien des débats et des initiatives...

[Motion de Gabriel Bender et Narcisse Crettenand pour séparer le Haut du Bas.](#)

[Motion de Gabriel Bender et Narcisse Crettenand qui débouche sur un séminaire au Château Mercier.](#)

[Motion de Gabriel Bender et Narcisse Crettenand qui débouche sur Vallesia superior, ac inferior : propos sur un pays inachevé = \[Gedanken zu einem unvollendeten Land\].](#)